

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

②

**N° 81 04146**

---

⑤

Le pli-pain.

⑤

Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). A 47 G 29/16.

②

Date de dépôt..... 27 février 1981.

③③ ③② ③①

Priorité revendiquée :

④

Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 35 du 3-9-1982.

---

⑦

Déposant : COLLADO Frédéric, résidant en France.

⑦

Invention de : Frédéric Collado.

⑦

Titulaire : *Idem* ⑦

⑦

Mandataire :

- 1 -

La présente invention concerne un équipement domestique qui améliore la livraison et la conservation du pain à domicile; en associant la distribution du pain à celle du courrier, elle permet leur réception simultanée par le destinataire et répond au fait qu'aujourd'hui l'approvisionnement en pain adopte un mode de distribution souvent identique à celui du courrier.

Certaines solutions de fortune sont appliquées par les particuliers (boîtes de toutes natures) et les boulangers (sachets plastiques). S'agissant de la conservation d'un produit alimentaire, on ne peut pas dire que ces palliatifs répondent aux impératifs d'hygiène (pas de sac en tissu lavable...), de protection contre les intempéries (pluies...), les pollutions naturelles ou artificielles (oiseaux, poussières, fumées d'échappement en ville, chapardage ...).

Le stockage extérieur du pain et du courrier se faisant jusqu'ici dans des conditionnements distincts, leur reprise impose, de toute façon, une double démarche. Aucune des solutions pratiquées à ce jour n'assure donc, de façon correcte, la livraison, la protection et la conservation du pain à l'extérieur du domicile jusqu'à sa reprise, souvent plusieurs heures plus tard, par son destinataire. Cette situation peut donc altérer le produit, voire le laisser prendre par un tiers, et compromettre ainsi ce mode de commercialisation.

L'équipement domestique pour la réception du courrier et du pain, selon l'invention, se propose de remédier à ces multiples inconvénients. La présence d'un couvercle protégera l'ensemble contre les intempéries. Selon une première variante, le couvercle de protection contre les intempéries peut présenter, sur sa face externe, une encoche où l'on introduit la fiche d'identité du propriétaire. Selon une deuxième variante, le couvercle de protection contre les intempéries peut présenter, sur sa face interne, un compartiment de correspondance avec le fournisseur (paiement...)

.../...

- 2 -

qui pourra être fermé, le cas échéant, par une clé ou un cadenas. La porte d'accès, munie d'une serrure, a une longueur légèrement inférieure à celle du boîtier, et ménage ainsi une fente qui, en permettant l'introduction du courrier, en interdit la reprise de l'extérieur. Cette porte d'accès présente une perforation en son centre, pour l'introduction du pain. Un cône retractable en interdit la reprise de l'extérieur. Selon une variante, l'introduction des pains volumineux sera facilitée par la suppression de ce dispositif.

La séparation entre le compartiment du pain et celui du courrier par une cloison interdit tout contact entre les deux produits. Cette cloison sera inclinée afin d'assurer l'utilisation la plus grande du volume disponible et de faciliter l'entretien du compartiment destiné au pain. Sur cette cloison s'appuie un dispositif destiné à soutenir un sac en tissu où le pain sera conservé. Ceci pour l'hygiène du produit alimentaire et la propreté de son contenant. La disposition de l'ensemble est adaptée à un usage isolé mais aussi à un usage groupé. Pour les immeubles ou autres centres de distribution groupée, la disposition en "batteries" ne limite en rien la bonne utilisation de l'Équipement domestique pour la réception du courrier et du pain. L'invention pourra comporter des caractéristiques permettant sa fixation à un support ou à un autre équipement domestique pour la réception du courrier et du pain.

L'observation des différents schémas annexés facilitera la compréhension de l'invention:

- La figure 1 représente en perspective et en position fermée un équipement domestique pour la réception du courrier et du pain établi selon l'invention.
- La figure 2 représente en perspective, le couvercle de protection contre les intempéries ouvert, un équipement domestique pour la réception du courrier et du pain établi selon l'invention.

.../...

- 3 -

- La figure 3 représente en perspective, la porte d'accès ouverte, un équipement domestique pour la réception du courrier et du pain établi selon l'invention.
- 5 - La figure 4 est une élévation en coupe de l'équipement domestique pour la réception du courrier et du pain.
- La figure 5 est une coupe verticale médiane selon la ligne A/A.
- 10 - La figure 6 montre plusieurs équipements domestiques pour la réception du courrier et du pain en batterie, position verticale.
- La figure 7 montre plusieurs équipements domestiques pour la réception du courrier et du pain en batterie, position horizontale.

15 Tel qu'il est représenté figure 1, l'équipement domestique pour la réception du courrier et du pain se présente sous la forme d'un parallélépipède constitué d'une matière appropriée aux conditions d'utilisation ayant un fond horizontal (1) et un couvercle de protection supérieur incliné (2) pour le ruissellement des eaux de pluie, une encoche à l'extérieur du couvercle (3) permet d'introduire la plaque d'identification du propriétaire.

25 Figure 2: la face interne du couvercle présente un compartiment (4) de correspondance avec le fournisseur. La porte d'accès (5), de même largeur que le boîtier, est légèrement moins longue, ce qui ménage l'accès du courrier (6). Le centre de cette porte présente une perforation (7) pour introduire le pain. Un cône retractable (figure 3 n°8) en interdit la sortie. Cette porte est munie d'une serrure (figure 2 n°9) qui garantit l'inviolabilité de l'ensemble. Une paroi transversale (figure 4 et 5 n°10) qui interdit toute communication entre les deux compartiments vient rejoindre la paroi antérieure de l'équipement domestique pour la réception du courrier et du pain, et donne au compartiment pain une section de pentagone 30 irrégulier (figure 5 n°11) et au compartiment courrier,

.../...

une section triangulaire (figure 5 N°12).

Cette disposition facilite le nettoyage éventuel du compartiment pain et assure l'utilisation complète du volume disponible qui sera occupé au maximum par le sac à pain (figure 5 N°13). Les figures 6 et 7 montrent les différentes possibilités de groupage (vertical et horizontal) qu'offre l'invention.

Une variante du modèle résidera dans la simplification de celui-ci à une simple boîte à pain, dont les éléments intégrés se rapportant à la boîte aux lettres auront été remplacés par des points de fixation d'une boîte aux lettres extérieure.

## R E V E N D I C A T I O N S.

=====

1 - Equipement domestique pour la réception du courrier et du pain caractérisé en ce qu'il comprend:

- . un couvercle de protection extérieure
- . une porte d'accès perforée permettant l'introduction du  
5 pain et dont la dimension laisse un passage pour le courrier
- . deux compartiments distincts, le premier pour la réception du courrier, le second pour celle du pain.

2 - Equipement domestique pour la réception du courrier et du pain selon la revendication 1, constitué d'une  
10 boîte aux lettres (figure 5 n°12) et d'une boîte à pain (figure 5 n°11) dont la partie supérieure est inclinée.

3 - Equipement domestique pour la réception du courrier et du pain selon la revendication 1 ou 2, le couvercle de protection extérieure dispose à sa partie externe d'une  
15 encoche (3) où sera introduite la plaque d'identification du propriétaire.

4 - Equipement domestique pour la réception du courrier et du pain selon l'une des revendications précédentes, la partie intérieure du couvercle présente un compartiment  
20 de correspondance (4) avec le fournisseur.

5 - Equipement domestique pour la réception du courrier et du pain selon l'une des revendications précédentes dont la porte d'accès (5), verrouillable (9), permet l'accès du pain (7) et laisse un passage pour les lettres (6).

25 6 - Equipement domestique pour la réception du courrier et du pain dont les éléments intégrés se rapportant à la boîte aux lettres peuvent être remplacés par des points de fixation d'une boîte aux lettres extérieure.

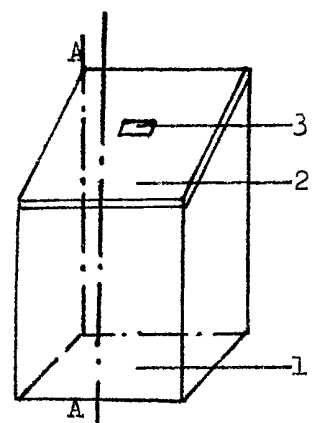


FIGURE 1.

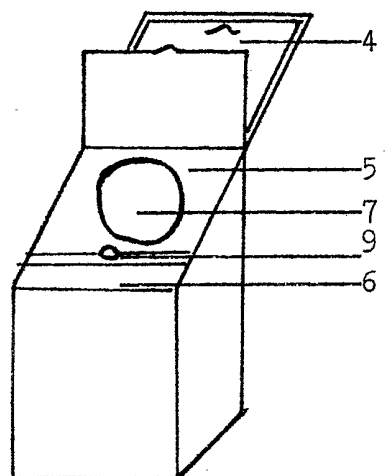


FIGURE 2.

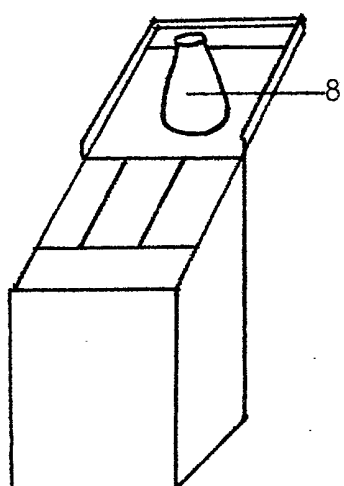


FIGURE 3.

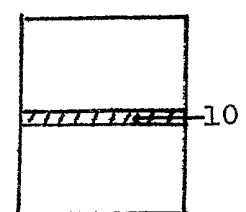


Figure 4.

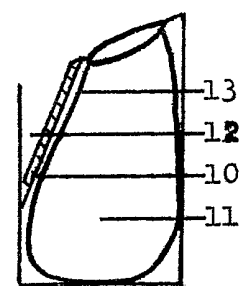


FIGURE 5.

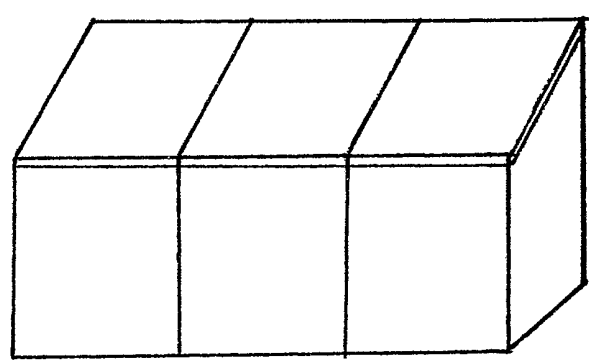


FIGURE 6.

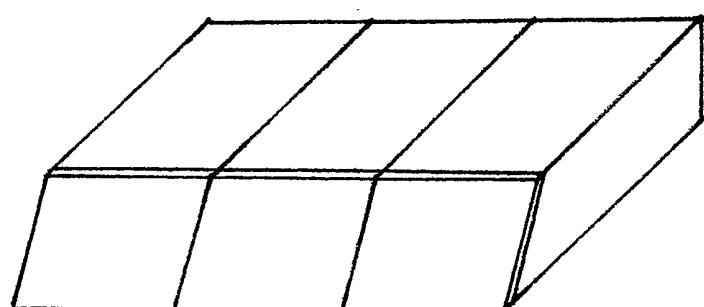


FIGURE 7.